



 **placo**
SAINT-GOBAIN

 **LE CLUB
ENTREPRISES**
Placo®

ANNONCE DES LAURÉATS DE LA 17^{ÈME} ÉDITION DES TROPHÉES PLACO®

Visuels disponibles sur simple demande auprès du
Service de Presse : **CABINET VERLEY**

Contacts : Djaméla Bouabdallah et Emilie Saint-Pierre
djamela@cabinet-verley.com - emilie@cabinet-verley.com
01 47 60 22 62 - www.cabinet-verley.com

Eloge du savoir-faire des entreprises et de l'excellence des métiers du plâtre

Le Club Entreprises Placo® rassemble une communauté unie d'entreprises passionnées qui s'engagent pour porter et valoriser le savoir-faire de la filière. C'est en 1989 qu'il lançait ses Trophées Placo® qui restent uniques dans l'univers du bâtiment par leur pérennité, la qualité des ouvrages présentés et l'excellence des entreprises participantes. Ce concours bisannuel met à l'honneur l'expertise des entreprises et la noblesse des métiers du plâtre.

Les lauréats 2022 sont...

Ce vendredi 14 octobre, à la Salle Wagram à Paris, la 17^{ème} édition a récompensé les projets les plus novateurs réalisés entre 2020 et 2022.

Sept prix ont été décernés :

Prix Innovation & Développement Durable

Fondation Luma, Arles (13)

Entreprise du Club Placo® : Ile-de-France Plâtrerie

Prix Non Résidentiel et Prix Presse

Pouponnière, Fleury-sur-Orne (14)

Entreprise du Club Placo® : Orquin

Prix Patrimoine et Monuments Historiques

Hôtel de Ville, La Rochelle (17)

Entreprise du Club Placo® : Douzille

Prix Résidentiel

Villa Guyvonney, Royan (17)

Entreprise du Club Placo® : Mandon Fils

Prix du Jury

Église Saint-Vincent, Cabrières-d'Avignon (84)

Entreprise du Club Placo® : Atelier Zambelli Patrick

Prix du Public

Maison individuelle, création d'un escalier sur voûte sarrasine

Entreprise du Club Placo® : SARL Bonnin Dugué

Prix Innovation & Développement Durable

Fondation Luma, Arles (13)

Maître d'ouvrage : SCI Ateliers d'Arles Immobilier
Entreprise du Club Placo® : Ile-de-France Plâtrerie
(40 salariés)

Architectes : Gehry Partners LA (USA)
- Studios Architecture Paris

Dates de début et fin de chantier : juin 2016 - juin 2021

QUAND LE PLÂTRE MET SON GRAIN DE SEL DANS UN MONUMENT ARTISTIQUE ARLÉSIEEN

Après l'opération Louis Vuitton, l'Architecte Frank Gehry se lance en 2016 dans une nouvelle aventure, à la demande de la collectionneuse d'art et mécène, Maja Hoffmann. La construction d'une Tour de 15 000 m² sur 9 étages, ravivant les souvenirs de la ville de son enfance, Arles. Ce chantier pharaonique, pour lequel des produits novateurs et une technologie de pointe ont été employés, s'est appuyé sur une modélisation 3D et le BIM afin de répondre aux exigences de formes et de volumes imaginés par Frank Gehry.

Ce chantier culturel prestigieux, d'envergure internationale, se distingue par des ouvrages singuliers et rares réalisés par l'entreprise :

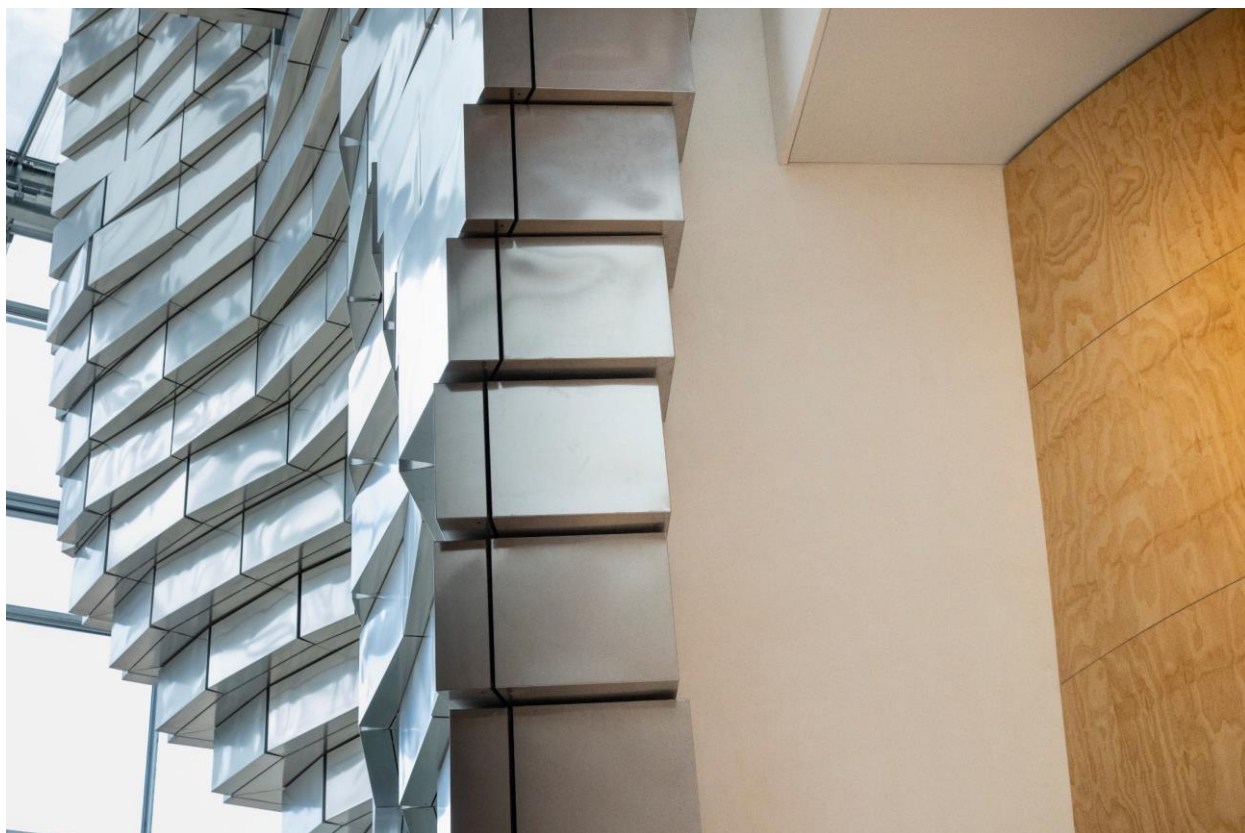
- les « jupes » qui créent un magnifique drapage sur toute la tour,
- les galeries aux grands volumes accueillant les expositions,
- les « glassbox », boîtes en verre qui caractérisent l'esthétique de la tour et y font pénétrer la lumière naturelle.

Fort de son expertise en matière de plâtre projeté, l'entreprise Ile-de-France Plâtrerie a appliqué le plâtre Lutèce® Projection 33 XPERT sur un grillage d'une épaisseur de 3 cm, une technique de mise en œuvre optimale pour obtenir les formes voulues par Frank Gehry. L'entreprise a également utilisé la modélisation en suivant les formes avec un laser 3D pour parfaitement les épouser.

Produits et systèmes Placo® : Megastil®, Montants Stil®, Lutèce® Projection 33 XPERT, Placoplatre® BA 25, Placoplatre® BA 18, Placoplatre® BA 13, Placoflam® BA 13, Placomarine® BA 13

« La Fondation Luma se caractérise par les drapages sur la tour, les galeries grands volumes réservées aux expositions, et les glassbox qui procurent la sensation de jaillir de la tour. Parmi les techniques développées, celle du plâtre projeté par-dessus le grillage sur ossature métallique. Le principal challenge était d'obtenir les formes recherchées, toutes aussi originales que voluptueuses. C'est grâce à l'utilisation d'un laser 3D que nous avons atteint l'objectif. À titre personnel, nous sommes fiers d'avoir pu participer à la réalisation d'un projet d'une telle envergure. »

Olivier Di Ponio, Gérant de l'entreprise Ile-de-France Plâtrerie



Crédit photo : Raphaël Demaret

Prix Non Résidentiel et Prix de la Presse

Pouponnière, Fleury-sur-Orne (14)

Maître d'ouvrage : Département du Calvados
Entreprise du Club Placo® : Orquin (28 salariés)
Architecte : Paul Le Quernec
Dates de début et fin de chantier : mai à novembre 2021

UNE POUPONNIÈRE FLORISSANTE DANS LE CALVADOS

La Pouponnière du Calvados est une structure de la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille qui accueille chaque année une soixantaine d'enfants de 0 à 6 ans, en grande difficulté. Ce projet complexe, pensé dans des lignes tout en courbe qui procurent un sentiment de sécurité, doit sa réussite à la synergie et l'organisation anticipée des intervenants : dossier étudié avec l'entreprise pendant 2 ans, travail collaboratif de l'ensemble des corps de métiers sur un délai court de 7 mois, gestion intelligente des aspects logistiques (anticipation des commandes 2 mois avant, stockage...).

Un éventail de solutions techniques a été déployé pour contribuer à l'architecture atypique du bâtiment : une fleur où chaque pétale ressemble à un petit igloo à la coque en bois recouverte d'une carapace de zinc. En témoignent par exemple :

- des ouvrages courbes en Placoplatre® BA 6 formant des îlots,
- des éléments en plâtre et en staff, tout en rondeur,
- des plafonds décoratifs en Rigitone® Activ'Air® 8-15-20 Super,
- la réalisation de cloisons distributives Placostil® 98/48 en Placo® Duo'Tech® 25.

Le point d'orgue reste la réalisation de la coupole, point central de l'édifice formant une fleur à six pétales. Elle a nécessité le cintrage des Fourrures Stil® F 530 à l'aide d'une machine conçue spécialement. L'arche en bois, qui a servi de gabarit pour raccorder les plaques de staff, a été créée spécialement dans un atelier.

Ce chantier présente également de hautes performances : résistance thermique $R=10$, étanchéité à l'air indépendante, résistance au feu EI 60 et R 30, isolation acoustique de 67 dB en séparative/47 dB en distributive et une correction acoustique de 0,50.

Produits et systèmes Placo® : Lutèce® Projection 33 XPERT, Lutèce® Rouge, Placostil® SAD 180 + Placoplatre® BA 13, Glasroc® F V500 + Placoflam® BA 13, Placostil® 98/48 + Placoplatre® BA 6, Rigitone® Activ'Air® 8-15-20 Super + Rigi® 60, Placostil® 98/48 + Placo® Duo'Tech® 25

« Ce projet était complexe de par la structure imaginée telle une fleur par l'architecte. Chaque partie de l'ouvrage que nous avons exécutée a été dessinée. Les 120 plaques de plâtre l'ont été une à une, toutes différentes et formées dans des moules spécifiques. Pour livrer un ouvrage parfait, nous avons fabriqué un gabarit de la hauteur du dôme et effectué les fixations par la technique du polochonnage, comme pour une voûte de cathédrale. »

Marc Letessier, Gérant de l'entreprise Orquin



Crédit photo : Raphaël Demaret

Prix Patrimoine et Monuments Historiques

Hôtel de Ville, La Rochelle (17)

Maître d'ouvrage : Ville de La Rochelle
Entreprise du Club Placo® : Douzille (22 salariés)
Architecte : Philippe Villeneuve
Dates de début et fin de chantier :
septembre 2018 - février 2020

RECONSTRUCTION TECHNIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA ROCHELLE, BÂTIMENT CLASSÉ

En juin 2013, le monument historique classé de l'Hôtel de Ville de La Rochelle était partiellement détruit par un incendie, alors qu'il venait d'être restauré. Si le mobilier avait pu être sauvé, les salles d'apparat et certains salons étaient endommagés. La rénovation spectaculaire de ce bâti, au long cours, au cœur du centre historique, répond à un double objectif. À la fois la restauration des parties classées, et la restructuration des espaces contigus afin d'offrir un bâtiment plus accessible et plus fonctionnel tout en préservant ses caractéristiques patrimoniales si singulières.

Une reconstruction de l'édifice comme à son origine, intégrant des nouveautés telles que la création d'un puits central et d'une nouvelle Salle du Conseil Municipal au dernier étage. Le chantier a été piloté par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, Philippe Villeneuve, qui dirige la reconstruction de Notre-Dame de Paris. Durant deux ans, des études préalables ont permis de finaliser les plans d'exécution avec les bâtiments historiques et d'exécuter ensuite le chantier en 18 mois.

Le bâtiment a été entièrement bâché et l'approvisionnement, complexe, s'est opéré par une trappe de visite coulissante au centre de l'édifice pour dispatcher les matériaux.

Cet ouvrage présente la particularité de ne jamais avoir été hors d'eau avant sa finalisation, avec la couverture de la trappe par une verrière.

Tout un panel de solutions techniques a été déployé : l'ensemble des plafonds sont sur ossature Stil Prim® Tech, tous les couloirs et les coursives du hall en Rigitone® Activ'Air® 8-15-20 Super, les cloisons de distribution monoparement en Placoplatre® BA 18S et les doublages en Placoplatre® BA 25, tous de grande hauteur (12 m).

Produits et systèmes Placo® : Placo® Duo'Tech® 25, Placoplatre® BA 25, Placoplatre® BA 18S, Placoplatre® BA 13, Placoflam® BA 13, système High-Stil® 70, système Stil Prim® Tech, Rigitone® Activ'Air® 8-15-20 Super

« C'est une grande fierté d'avoir participé à la rénovation de la Mairie de La Rochelle, pour ses habitants et ses visiteurs. Non seulement parce-que ce fut mon premier chantier depuis la reprise de l'entreprise, mais aussi car j'ai eu le privilège de le mener en collaboration avec Philippe Villeneuve, architecte des Monuments de France. »

Vincent Giraud, Gérant de l'entreprise Douzille



Crédit photo : Raphaël Demaret

Prix Résidentiel

Villa Guyvonney, Royan (17)

Maître d'ouvrage : SCI Guyvonney

Entreprise du Club Placo® : Mandon Fils
(21 salariés)

Dates de début et fin de chantier :
janvier 2021- mai 2022

RÉNOVATION D'UNE VILLA, TEL UN HAVRE DE PAIX

Cette villa remarquable de 400 m² a été édifée en 1909 pour le compte d'Eugène Polakowski (1841-1913), cofondateur de la première tuilerie mécanique de Roumazières-Loubert, en Charente. Pour cette construction, il fit appel à un architecte renommé dans la région, Henry Boulan. Surplombant majestueusement le terrain, la villa surprend par son volume et ses proportions généreuses qui rappellent les maisons de notables provinciaux. L'entreprise Mandon Fils a relevé de nombreux défis techniques pour satisfaire le projet de rénovation du maître d'ouvrage et atteindre les hautes performances thermiques et acoustiques souhaitées. 2 300 heures de travail ont été nécessaires pour répondre aux délais de réalisation.

L'enjeu principal relevait de l'isolation phonique, à plusieurs niveaux :

✓ pour la création d'une salle de cinéma dans la pièce de vie principale, offrant une qualité irréprochable pour une expérience sensorielle unique. L'entreprise a misé sur une isolation renforcée avec un premier doublage en Placo® Phonique BA 13, puis un second en Rigitone® Activ'Air® 8-15-20 Super. Au niveau du plafond, deux plaques Placo® Phonique BA 13 ont été superposées, avec un habillage en Rigitone® Activ'Air® 8-15-20 Super. Un mariage idéal pour créer un véritable lieu de vie qui mise sur le confort acoustique et la qualité de l'air intérieur,

✓ sur la façade arrière équipée de doublages doublés au niveau des chambres, en vue de se protéger des bruits du voisinage pour une tranquillité optimale et se sentir bien chez soi,

✓ pour l'intégration d'un ascenseur, rare sur ce type de bâti, dont les parois ont été habillées en Placo® Phonique Rénomince®.

Autre point : l'isolation phonique a également été renforcée sur les plafonds des autres pièces de la villa, avec deux plaques Placo® Phonique BA 13. Toutes les cloisons séparatives ont été mises en œuvre sur un système Placostil® SAD en Placo® Duo'Tech® 25. L'intégralité de l'isolation de la villa Guyvonney a été réalisée avec des solutions Isover (à l'exception du rez-de chaussée).

« La salle de cinéma a été conçue en collaboration avec un ingénieur son qui a réalisé une étude de la fourniture des instruments sonores. Nous sommes partis sur le principe de réaliser une double isolation. D'une part, phonique pour créer une barrière et d'autre part acoustique pour corriger l'ambiance sonore. La totalité de la maison a été pensée pour obtenir un confort phonique optimal pour les occupants. Le défi est relevé grâce au travail combiné des équipes Placo, Mandon Fils et de l'ingénieur son. ».

Julien Bouhana, Directeur d'exploitation de l'entreprise Mandon Fils



Crédit photo : Raphaël Demaret

Prix du Jury

Église Saint-Vincent, Cabrières-d'Avignon (84)

Maître d'ouvrage : Commune Cabrières-d'Avignon
Entreprise du Club Placo® :
Atelier Zambelli Patrick (1-3 salariés)
Dates de début et fin de chantier : avril - juin 2020

QUAND LE PLÂTRE CULTE LA TRADITION : RESTAURATION À L'IDENTIQUE D'OUVRAGES EN STUC MARBRE DANS UNE ÉGLISE

Construite vers 1787, l'église Saint-Vincent de Cabrières-d'Avignon a subi des dégradations importantes ayant endommagé les ornements intérieurs, les moulures et les décors en gypserie. L'Atelier Zambelli, labellisé Entreprise du Patrimoine Vivant, a été missionnée pour restaurer à l'identique le retable datant du XVI^{ème} siècle. Ce dernier se compose de sculptures en plâtre, en partie teintées par le biais d'une technique traditionnelle de stuc-marbre, qui consiste à mélanger le plâtre aux pigments naturels pour reproduire l'aspect du marbre. Un savoir-faire unique, détenu par quelques entreprises d'excellence, qu'il est essentiel de préserver.

Ce type de chantier requiert une préparation minutieuse selon son état de conservation. Le projet a ainsi nécessité un travail préalable d'analyse et de compréhension de l'ouvrage à restaurer. Un travail de recherche a été effectué dans un ouvrage italien spécialisé afin d'identifier les teintes des pigments du type de marbre. Un relevé des ouvrages à reconstituer a été réalisé, des gabarits créés pour le travail in-situ, le plâtre Molda® 3 Normal mélangé aux pigments naturels, et les ouvrages restant en place consolidés. Les travaux ont ensuite consisté à « curer » les parties abîmées, à reconstituer des moulures et des sculptures en plâtre, puis à reboucher et à façonner les parties en stuc-marbre à l'aide du mélange réalisé au préalable.

L'intervention s'est opérée progressivement du haut (6 m) vers le bas pour sécuriser la réalisation. Une restauration de qualité réalisée selon une technique traditionnelle, gage de longévité de l'ouvrage, et un savoir-faire exemplaire de l'entreprise au service de la sauvegarde du patrimoine.

« L'enjeu était de restaurer un autel d'église à l'état de ruine, afin de lui permettre de rester d'aplomb encore 300 ans. J'ai utilisé le Molda 3 pour le liant avec le mur ancien, et le Lutèce que j'ai tamisé dans un bas de femme pour la finition et le mélange avec les pigments. Ces matériaux sont fabuleux car ils répondent aux enjeux du futur tout en permettant de préserver l'ancien. J'imagine que mon père doit être fier de voir que j'ai réussi à perpétuer ce savoir-faire ancestral. À mon tour, mon plus grand souhait est de réussir à le transmettre à la prochaine génération afin de le faire perdurer pour la protection de notre patrimoine historique. ».

Patrick Zambelli
Maître Artisan en métiers d'art, Atelier Zambelli Patrick



Crédit photo : Raphaël Demaret

Prix du Public

Maison individuelle, création d'un escalier sur voûte sarrasine

Maître d'ouvrage : particulier privé
Entreprise du Club Placo® :
SARL Bonnin Dugué (15 salariés)
Dates de début et fin de chantier :
novembre 2021 (15 jours)

TRAVAIL D'ORFÈVRE POUR LA CRÉATION SUR-MESURE D'UN ESCALIER SUR VOÛTE SARRASINE

Les propriétaires de cette maison bretonne de 150 m² souhaitent créer, dans le cadre d'une extension, un escalier typique blanc sur voûte sarrasine, sous une splendide verrière. L'architecte a choisi l'entreprise Bonnin Dugué pour relever ce défi sur-mesure. Un ouvrage à l'aspect auto-porté qui a permis de faire revivre cette méthode ancestrale, rarement enseignée dans les centres de formation.

Après avoir réalisé une étude avec un tailleur de pierre pour l'exécution des marches et des contre-marches, l'entreprise a imaginé un ouvrage avec trois points d'accroche. L'escalier a été tracé au sol pour servir de guide d'élévation. Des tiges filetées de 14 mm ont été intégrées dans chaque marche, pour rigidifier la main courante en plaques de staff. L'escalier a été monté marche après marche et un remplissage s'est effectué par le dessous avec de la brique plâtrière hourdée à l'aide du plâtre Lutèce® Rouge.

Après avoir réussi l'élévation de l'escalier, l'entreprise a réalisé des plaques de staff sur-mesure en atelier, qui ont été mises en place avec un scellement filasse et Molda® pour rigidifier l'ouvrage. Un jointoiement a été fait entre les plaques ainsi qu'une jonction en tête de main courante en plâtre en Molda® Duo. L'entreprise a créé un gabarit pour le dessus de la main courante. Un trainage sur place a été réalisé et un enduisage au Lutèce® 2000 C et au Lutèce® 2000 L appliqué sur le dessous de l'escalier.



Crédit photo : Raphaël Demaret

« L'un des points différenciants de cet ouvrage est sa verrière qui révèle un escalier sous voûte sarrasine avec une main courante en plâtre. Ce qui en fait son originalité. Pour le montage de la structure, nous avons utilisé la gamme Lutèce®, et du staff Molda® Duo pour ce qui est de la main courante. Un tailleur de pierre a réalisé le débit des marches et contre-marches. Le challenge essentiel était de faire tenir un escalier sous voûte sarrasine, dans le vide. Sur ce projet, il n'y a en effet pas de murs extérieurs maçonnés mais une verrière. Nous avons su défier les lois de la gravité ! ».

Anthony Dugué
Gérant SARL Bonnin Dugué